

# FLASH INFO - GEL DES AVOIRS

24 février 2022 – spécial RUSSIE

L'Union européenne vient d'adopter **plusieurs séries de nouvelles mesures restrictives** à l'égard de la Russie en réaction à la reconnaissance par cet Etat de la souveraineté de territoires appartenant à l'Ukraine. (voir [communiqué de presse de l'Union européenne](#))

**Ces mesures sont applicables directement et sans délai à l'ensemble des personnes physiques et morales opérant sur le territoire de l'Union européenne.**

Compte tenu du volume représenté par ces mesures, l'ensemble des gels d'avoirs adoptés sera enregistré de façon progressive dans le registre national des gels et aucune synthèse de ces ajouts ne pourra être adressée.

**Nous vous invitons à consulter dès maintenant [l'intégralité des textes adoptés](#) qui contiennent l'ensemble des 362 noms de personnes et entités faisant l'objet de mesures de gels des avoirs, afin de les mettre en œuvre sans délai :**

- Règlement (UE) 2022/260 du 23 février 2022 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine : désignation de 26 personnes et entités
- Règlement (UE) 2022/261 du 23 février 2022 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine : désignation de 336 personnes.

D'autres mesures restrictives ont également été prévues :

- Règlement (UE) 2022/259 du 23 février 2022 modifiant le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
- Règlement (UE) 2022/262 du 23 Février 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.
- Règlement (UE) 2022/263 du 23 février 2022 concernant des mesures restrictives en réaction à la reconnaissance des zones des oblasts ukrainiens de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le gouvernement et à l'ordre donné aux forces armées russes d'entrer dans ces zones.

## **LIENS UTILES**

**Pour consulter le registre national des gels dans son ensemble :**

<https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/>

**Pour consulter les lignes directrices relatives à l'application des gels d'avoirs :**

[https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/06/23/20210616\\_lignes\\_directrices\\_gel\\_des\\_avoirs.pdf](https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2021/06/23/20210616_lignes_directrices_gel_des_avoirs.pdf)

**Pour toute question relative à l'application des gels des avoirs :** [sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr)

**NOTA :** Cette lettre constitue une aide à la lecture du registre national des personnes faisant l'objet d'une mesure de gel établi en application de l'article R.562-2 du Code monétaire et financier. Sont portés au registre les noms et prénoms, les alias, la date et le lieu de naissance, la raison sociale, ainsi que toute autre information contenue dans les actes ou décisions relatifs à la mesure de gel tels qu'ils ont été publiés au Journal officiel de la République française ou au Journal officiel de l'Union européenne ou figurent dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. En cas de doute, ces actes font foi.

Vous recevez ce message parce que vous vous êtes abonné(e) à la liste de diffusion des mises à jour du registre national des gels de la direction générale du Trésor.

Si vous souhaitez vous désabonner : cliquez [ici](#).

**PÔLE SANCTIONS ET GELS D'AVOIRS – DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR**

Ministère de l'Economie et des Finances, 139 rue de Bercy, 75572 Cedex 12  
[www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Direction générale  
du Trésor

